

ABBÉ

1

lundi matin
21 février

Monsieur

À la suite de la démarche de
plusieurs familles du Groupe à l'
archevêché en octobre le vicaire
général, le père Fauriol, est venu me
voir mi-novembre pour me demander
de me préparer à quitter le Groupe
et la paroisse en juin.
J'ai reconnu mes torts sans discuter,
comme je l'avais fait auprès de
familles, et j'ai pris mes
dispositions pour quitter la paroisse,
y compris beaucoup de responsabilités
à des laïcs, et en ce qui concerne

2.

Le groupe j'ai fait des demandes pour qu'il soit pris en main par une Association locale en faisant le passage en douceur d'ici l'été.

Et voici que vendredi dernier le père Faivre m'annonce que je ne dois pas m'occuper du camp d'hiver et lundi que je dois quitter la paroisse avant jeudi, puis dernier délai samedi ! Sinon une plainte sera déposée contre moi et la presse informée.

Je ne comprends pas cette précipitation. Je vous jure qu'il ne s'est rien passé de mal entre moi et les enfants depuis la rentrée de septembre et qui permettrait de'exiger mon départ immédiat

3

au lieu de l'été comme cela
m'avait été formulé en novembre.
Comment puis-je après 20 ans
de présence à [redacted] si je n'ai
tout de même pas fait que du mal?
partir du jour au lendemain, sans
pouvoir dire au revoir, ranger mes
affaires, envisager un autre minis-
tère, certes si je ne serai plus
responsable d'un groupe d'enfants,
mais si je puisse continuer mon
service sacerdotal? Si je pans
ainsi quel choc pour moi, je
trouve que c'est vraiment dur.
Et pourquoi ne pas m'avoir averti
plus tôt que je devais partir en

4 février, en pleine année
scolaire ? Je vais partir la
tête basse, tout le monde dans
ces conditions saura vite pour-
quoi, et je serai complètement
coulé. Je ne pense pas que
vous désiriez me mettre la tête
sur l'écran, et aussi comment
annoncer et expliquer ce départ
précipité à ma mère et à ma
famille ?

Monsieur, j'ai pu me faire
remplacer pour la direction du
ski, non sans difficulté, ^{camp de} vos
délais - permettez-moi de quitter
dans la dignité et
de pouvoir ainsi refaire ma vie.

5

Sacerdotale ailleurs. Tout ce qui s'est passé m'a énormément secoué et fait réfléchir. Je ne cherche pas à me justifier puisque j'ai tort mais qu'on me permette de redémarrer. Or, partir de cette manière, rendra un nouveau départ impossible. Je vous promets qu'il ne se passera rien d'ici la fin de l'année scolaire qu'on puisse me reprocher. Laissez-moi de finir l'année normalement avant d'avoir en été une nouvelle nomination comme d'autres prêtres qui doivent changer de poste. Je le demande à vous et aux familles qui ont fait la même

6. démarche dernièrement aux autorités
diocésaines.

Je regrette le mal que j'ai fait,
je n'ai jamais demandé à personne
de me défendre en m'excusant,
je sais que je dois quitter
mais vraiment, dans ces
conditions, que vais-je devenir?

Je vous remercie de votre compréhen-
sion. Je -reg- vous si il vous
plait me donner une réponse,
mais je veux bien aussi parler
avec vous si vous acceptez.

Respectueusement,
l'assurance de mes respectueux sen-
timents.

Lein